

**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE**

Aérosol

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Mastic et Isolation

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

**1.4. Numéro d'appel d'urgence****CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

**1 / 10**

<b>Nom du produit :</b>	MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE	<b>Date de création/révision :</b>	14.02.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001412_2_20130214	<b>Remplace :</b>	AB403600

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245


## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	non-classifié
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symbol(s) de danger :</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	Aucun(e)
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S3: Conserver dans un endroit frais. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S56: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
<b>Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:</b>	Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.  Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
isobutane (<= 0,1 % butadiene)	75-28-5	200-857-2	10-25	F+	12	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	5-10	F+	12	A
Silane, ethenyltrimethoxy-	2768-02-7	220-449-8	5-10	Xn	R10,R20	
propane	74-98-6	200-827-9	5-10	F+	12	B

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
isobutane (<= 0,1 % butadiene)		75-28-5	200-857-2	10-25	Flam. Gas 1, Press. Gas, Carc. 1A, Muta. 1B	H220,H350,H340	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	01-2119472128-37	115-10-6	204-065-8	5-10	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	A
propane		74-98-6	200-827-9	5-10	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220	B

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin Laisser à jeun.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.  
Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangeureux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic et Isolation

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
propane	74-98-6	VME	1000 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
 Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition



<b>Nom du produit :</b>	MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE	<b>Date de création/révision :</b>	14.02.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001412_2_20130214	<b>Remplace :</b>	AB403600

<b>Protection individuelle :</b>	Eviter l'accumulation de charges électrostatiques Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (nitrile)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide sous pression.
<b>couleur :</b>	Blanc.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	- 97 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	8.5 %
<b>limite inférieure :</b>	1.8 %
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	0.90 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

#### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
<b>Contact avec la peau :</b>	Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation.

#### Donnés toxologiques :

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

non-classifié

#### Donnés ecotoxologiques:

Pas de renseignements disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non



**Nom du produit :** MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE **Date de création/révision :** 14.02.13 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001412\_2\_20130214 **Remplace :** AB403600

IMDG - Marine pollutant: No  
 IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)  
 IMDG - Ems: F-D, S-U  
 IATA/ICAO - PAX: 203  
 IATA/ICAO - CAO: 203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:  
 R12: Extrêmement inflammable.  
 RR10  
 R20: Nocif par inhalation.

\*Explication des mentions de danger:  
 H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H340 : Peut induire des anomalies génétiques .  
 H350 : Peut provoquer le cancer .

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.



<b>Nom du produit :</b>	MOUSSE STP ULTRA PISTOLABLE	<b>Date de création/révision :</b>	14.02.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001412_2_20130214	<b>Remplace :</b>	AB403600

---

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

